



ARRONDISSEMENT DE NONTRON
PREFECTURE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD-LIMOUSIN
02-20220628-2022_4_26-DE
Reçu le 06/07/2022
Délibéré le 06/07/2022
Séance du 28 juin 2022
Département de la DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
St Martin de Fressengeas

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :

10/06/2022

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 26

Pouvoirs : 8

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, FAUCHER Danièle, LAGARDE Bernadette, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick,

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, DESSOLAS Frédéric, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FRANCOIS Philippe, GARNAUDIE Didier, GIBEAU Frédéric (suppléant de C. Bost) GIMENEZ Philippe, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, THOMAS Michel, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : BANCHIERI Philippe (absent, pouvoir à Michel Augeix), BOST Claude (absent, remplacé pour son suppléant Frédéric Gibeau), DOBBELS Michel (absent, a donné pouvoir à Sylvie Bosredon Counil), DEGLANE Christine (absente, a donné pouvoir à Bernadette Lagarde), ESCLAVARD Anne-Sophie (absente, a donné pouvoir à Frédéric Duthel), FAYOL Stéphane (absent, a donné pouvoir à Raphaël Chipeaux), HYVOZ Isabelle (absente, a donné pouvoir à J.François Bost), MAGNE Muriel (absente, pouvoir à Philippe Gimenez), SAERENS Grégory (absent, a donné pouvoir à Jean-Louis Faye), COURNARIE Pascal, COUTURIER Pierre-Yves, FAURE Michèle, JUGE Jean-Claude,

Monsieur Michel RANOUIL est désigné secrétaire de séance

Contractualisation avec la Région Nouvelle Aquitaine (Contrat de Développement et de Transitions 2022/2025)

Un nouveau contrat de financement de projets pour la période 2022 – 2025 est en cours d'élaboration à l'échelle du Pays Périgord Vert entre la Région Nouvelle Aquitaine, les 6 intercommunalités présentes sur ce territoire et le Pays en annexes

Ce contrat permettra, sous certaines conditions d'éligibilité, aux intercommunalités et communes présentes au sein du Pays Périgord Vert de pouvoir bénéficier de certains financements en provenance de la Région Nouvelle Aquitaine pour la concrétisation de certaines opérations conduites sous leur propre maîtrise d'ouvrage.

Pour poursuivre l'élaboration de ce contrat de développement et de transition 2022 / 2025, Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE l'engagement de la Communauté de communes Périgord-Limousin dans la cadre de la nouvelle contractualisation avec la Région Nouvelle Aquitaine 2022 – 2025**
- **DESIGNE le Pays Périgord Vert comme structure porteuse de la future contractualisation à l'échelle du territoire de projet défini par la Région Nouvelle Aquitaine, à savoir le Périmètre du Pays Périgord Vert**
- **PARTICIPE à la définition des enjeux et axes stratégiques du futur contrat**
- **AUTORISE le Président de la Communauté de communes Périgord-Limousin à signer les documents en lien avec ce contrat régional de développement et de transition 2022 / 2025**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 29 juin 2022
Le Président,

Michel AUGEIX

